

## « C'est l'homme qui a dit "non". »

---

*(...) dans un drame où chaque peuple joue sa vie,  
il faut que les hommes de cœur aient le courage  
de voir les choses en face et de les dire avec franchise.*

Discours du 8 juillet 1940

De Gaulle a souvent été décrit comme « l'homme qui a dit non », « l'homme de toutes les ruptures », formules recevables mais réductrices. Certes, en de grandes occasions, alliant le geste à la parole, il a dit « non ». Non à la captivité en 1918, à Pétain et à la doctrine sclérosée de l'état-major français entre les deux guerres, à la défaite de 1940, au régime de Vichy et à la collaboration, au régime de la IV<sup>e</sup> République ; non à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, au maintien dans l'OTAN, à la politique américaine en Indochine, aux manifestants de mai 1968... Il a su le dire aussi avec la plus grande fermeté à des partenaires qui ne l'ont pas toujours bien pris : le général Giraud, les Alliés (Churchill, Roosevelt), le parti communiste français, certains résistants, l'armée d'Algérie. Il a toujours su affirmer sa vérité et assumer ses responsabilités indépendamment de sa popularité, jusqu'à quitter deux fois volontairement le pouvoir, le 20 janvier 1946 et le 28 avril 1969. Mais il n'a pas toujours dit « non », et ses « oui » ont été d'autant plus significatifs qu'ils étaient ni toujours attendus ni faciles : oui à « la paix des braves » en Algérie, à la décolonisation, à l'Europe et au Marché commun, à l'amitié franco-allemande, à la reconnaissance de la Chine communiste, etc.

Le célèbre appel du 18 Juin est au centre de plusieurs idées reçues qu'il convient de clarifier. S'il s'agit incontestablement d'un « non » à la défaite et à l'armistice voulu par Pétain et Weygand, c'est aussi un « oui » de triple fidélité aux alliances, à la parole donnée, aux lois de la République. Dans l'immédiat, ce geste est strictement militaire, d'où l'insistance sur son grade et les précisions sur les premiers destinataires de l'appel, exclusivement militaires. Mais le contenu implicite est politique, d'où l'indécision des responsables britanniques quant à la possibilité d'en autoriser ou non la diffusion, puisque celle-ci peut nuire aux relations avec le nouveau gouvernement français présidé par le maréchal Pétain, lequel n'a pas encore signé l'armistice. Dans un premier temps, au matin du 18, le gouvernement britannique considère qu'un appel radiodiffusé est *undesirable* ; mais pendant que le Premier ministre Churchill prépare son discours appelant tous les Britanniques à la résistance, le ministre Duff Cooper, en accord avec Churchill, fait intervenir Spears pour plaider la cause de De Gaulle auprès de chaque membre du Cabinet de guerre et notamment du responsable du *Foreign Office*. En fin d'après-midi seulement, le feu vert est donné : l'appel est prononcé vers 18 heures, la diffusion en est faite vers 22 heures. Les deux premières phrases ont été modifiées à la demande des Britanniques, pour ne pas braquer définitivement Pétain et Weygand. De Gaulle n'a pas pu dire ce qu'il avait écrit, mais refusera toujours de le reconnaître et c'est son texte écrit qui sera publié ensuite, car lui seul exprime réellement sa pensée. Tous les discours et messages du Général en juin et juillet 1940 vont dans le même sens : ils appellent à l'unité nationale et au rassemblement des Français pour continuer le combat dans une guerre qui va être mondiale,

conformément à l'honneur, au bon sens et à l'intérêt national.

Cependant, sur quelques points secondaires, le flou perdure jusqu'à nos jours. Tout laisse penser que l'appel du 19 juin, dans lequel le Général parle désormais « au nom de la France », n'a pas été diffusé et a même été écrit ou réécrit après cette date, la confusion tenant peut-être au rythme précipité des événements d'alors. D'autre part, l'appel du 18 Juin est très souvent confondu avec le texte postérieur intitulé « Appel à tous les Français » et signé « général de Gaulle », imprimé sur une affichette bordée de tricolore placardée en Grande-Bretagne dans le courant de juillet 1940 : on voit souvent, sur les monuments et places publiques, gravé dans le bronze ou le marbre, ou bien inscrit sur des plaques émaillées en fac-similé, ce texte authentique présenté à tort comme l'appel du 18 Juin. De même, la photo du Général parlant au micro de la BBC et le premier enregistrement conservé ne datent pas du 18 juin. Ce jour-là, l'urgence n'était pas à prendre des photographies et l'enregistrement n'a pas été préservé, à la différence de celui de l'appel du 22 juin ; le Général l'a regretté, mais a refusé tout réenregistrement après coup. En 2005, parce que la confusion s'était répandue, il a été décidé, sur proposition conjointe de l'INA et de la BBC, d'associer à l'Appel quatre documents historiques. Désormais, le manuscrit du texte du 18, l'enregistrement radio du 22, le manuscrit de l'affichette et l'affichette elle-même sont inscrits comme patrimoine documentaire mondial au sein du registre « Mémoire du monde » créé par l'Unesco, sous le nom d'*Appel du 18 juin*, artifice que de Gaulle aurait peut-être mal admis.

Le geste du 18 juin est le fait d'un caractère passionné et rebelle, prêt à évoluer au-delà des règles

disciplinaires traditionnelles. Il faut imaginer le courage intellectuel, moral et physique pour un officier élevé dans la tradition, indigné devant l'affaissement de l'État au point de désobéir à ses chefs, et lancé avec des moyens dérisoires dans une tâche gigantesque qui paraît totalement déraisonnable aux élites politiques et militaires du pays. De Gaulle a le sentiment d'obéir à une légitimité supérieure à la légalité du pouvoir établi. Pareil engagement au risque de sa vie et de son honneur (condamné à mort, à la dégradation et à la perte de ses biens) ne va pas sans inquiétude personnelle. Il l'a dit après coup : « Le 18 juin, cela a été horrible », et il ne faudrait pas croire que la suite fut seulement une affaire de discours, pour un homme bien tranquille à Londres ou à Brazzaville comme le dénonçaient ses adversaires.